

Acteurs Eco du mercredi 7 octobre 2009

toujours aussi incompréhensible



Le plan social, qui prévoit la fermeture du site Rohm and Hass de Semoj pour la fin 2010, poursuit son cours et doit bientôt être acté. Pourtant, les salariés ont tout tenté pour empêcher la décision de la direction. Sans succès. « Le site doit fermer et il ferme », regrette Christian Herpin, délégué syndical. Pourtant, le rapport des experts est sans appel et indique que le site ne doit pas fermer, la rentabilité étant bonne et les structures bien adaptées. Ce que confirme Jean-Pierre Saurat, sénateur du Lotet et proche du dossier. « ceux qui sont chargés de défendre la fermeture ne savent pas à l'aise. Les comités de commande sont pleins, les investissements

sont faits, et selon moi, l'entreprise a des débouchés ». Le secteur est effectivement fortement touché par la crise, mais le groupe se porte bien. Dow Chemical, 2e groupe chimique mondial, a réalisé 50 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2008. Il a racheté Rohm and Hass en avril 2009 et depuis cette acquisition, l'action de Dow Chemical a quadruplé.

Alors, l'incompréhension du plan social est grande. Annonce en juillet 2009, il prévoit la suppression 196 postes, sur les 1.300 salariés de Dow en France, alors que Rohm and

Hass réalisait de gros bénéfices depuis au moins 3 ans. Cette décision, qui consiste à se débarrasser de la main d'œuvre, qualifiée et attachée à son entreprise, aux premiers signes de difficulté, assiecle la colère des salariés. Surtout que Semoj est le plus touché, avec 80 licenciements et la fermeture du site. « Il n'y a aucune raison de le fermer car il ne pénalise pas le rentabilité du groupe », affirme Jean-Pierre Saurat. De plus, le plan social de Semoj coûte 31 millions d'euros à Dow Chemical, « mais ne servit à pas mieux de les

investir dans le site de Semoj pour le sauver et le développer », remarque Pierre Ody, maire de Semoj. Du 7 au 9 octobre, d'âpres discussions sont prévues entre la direction et les délégués syndicaux de Semoj pour parler des modalités de licenciement. Enfin, un représentant potentiel s'est fait connaître mais il propose de ne garder qu'une ligne de production et une vingtaine de salariés, sur les 50 actuels, sans assurer la pérennité du site dans le temps. Une proposition très peu goûtée par les salariés et leurs défenseurs. J.Fourard

MARDI 7 OCTOBRE 2009